



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



CIE 2021

37e session du Comité intergouvernemental
des Hauts Fonctionnaires et Experts d'Afrique Centrale

*PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE ET LE CHANGEMENT TRANSFORMATIONNEL
EN VUE DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE*

06 - 10 DECEMBRE 2021

Réunion Ad Hoc du Groupe d'Experts

**"Mobiliser les énergies renouvelables pour la
diversification économique en Afrique centrale"**

Brazzaville, Congo, 09 - 10 décembre 2021

NOTE CONCEPTUELLE ET AGENDA PROVISOIRE

1. Introduction

Les pays d'Afrique centrale sont dotés d'importantes ressources énergétiques fossiles dont leurs économies sont très fortement dépendantes. Par exemple, la Guinée équatoriale est le troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne et le Tchad possède les plus grandes réserves prouvées de pétrole de toute la région. En moyenne, la sous-région dépend à 60% des exportations de pétrole avec un PIB pétrolier d'environ 40%.

Page 2

Ainsi, l'augmentation rapide et croissante de la demande mondiale en énergie depuis le début des années 2000 a permis aux pays de la sous-région de bénéficier d'une hausse des exportations et, par conséquent, des recettes fiscales. Cependant, la croissance économique de ces pays a fortement été marquée par la baisse récente des cours internationaux de pétrole. L'année 2020, est marquée par la chute brutale des cours du pétrole, de plus de 20%, plombés par la pandémie de Covid-19 ; ce qui a miné la consommation énergétique chinoise et mondiale. Ce recul des prix conjugué à une contraction de la demande résulterait d'une chute de près de 50% des recettes d'exportation de pétrole pour les pays d'Afrique centrale. Dans la sous-région, le Gabon, la République du Congo, le Tchad et la Guinée équatoriale seront parmi les économies les plus durement touchées en raison des proportions élevées de leurs exportations de pétrole par rapport aux exportations totales¹.

Bien que les cours pétroliers aient rebondi depuis le début de l'année en raison de la reprise de la demande et une réduction volontaire de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) pour refléter la baisse de la demande de pétrole pendant la pandémie, les marchés pétroliers sont toujours confrontés à un haut degré d'incertitude et la volatilité des cours du pétrole restera probablement la norme plutôt que l'exception dans les années à venir. En effet, la volonté de plus en plus forte des gouvernements de promouvoir un développement vert et la transition vers une neutralité carbone pourraient réduire de manière radicale les consommations primaires d'énergies fossiles ce qui impactera leurs cours sur les marchés. Cela oblige donc les pays producteurs à revoir leurs stratégies d'exploitation des ressources fossiles.

Parallèlement, bien que la sous-région de l'Afrique centrale possède un potentiel énergétique énorme et varié, les secteurs énergétiques de tous les pays de la sous-région restent sous-développés. Ainsi, malgré un potentiel de production d'électricité non négligeable, le secteur énergétique de l'Afrique centrale est le moins développé du continent. En effet, l'accès à l'électricité reste très limité et/ou instable et est très en deçà de la moyenne Africaine : la consommation électrique y est de 12,5 kWh par habitant contre 17,3 kWh pour le continent². Le taux d'électrification est d'environ 30% au sein de la sous-région (55,3% en milieu urbain et 9,4% en milieu rural), mais varie cependant de 83% au Gabon à seulement 5,6% au Tchad³.

¹ECA/SRO-CA (2020). [online] <https://www.un.org/africarenewal/news/coronavirus/economic-diversification-must-central-africa-faces-double-jeopardy-coronavirus>. Mars 2020

² ECCAS 2025 Vision (2014). Central Africa - regional integration strategy paper. [Online] Available: <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/RISP%20CENTRAL%20AFRICA-ECCAS%20English%20FINAL.pdf>

³SE4ALL database, IEA and World Bank, 2020.

Cette situation pèse lourdement sur le développement économique de l'Afrique centrale. En effet, l'énergie, en général, et l'électricité, en particulier, est un catalyseur essentiel de la diversification économique et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que l'Agenda 2063. L'électricité, un facteur de production fondamental dans toutes les économies, est indispensable dans le processus de production industrielle et permet l'adoption de nouvelles technologies nécessaires à la diversification économique. De même, la disponibilité énergétique contribue à l'amélioration du climat des affaires grâce à ses effets bénéfiques, entre autres, sur l'administration, les transports publics et les systèmes de communication. La paix, la sécurité publique et les politiques nationales dépendent dans une large mesure de l'énergie ; cette dernière facilite la création de nouvelles activités économiques du futur (la quatrième révolution industrielle notamment), en plus de son impact direct sur la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition grâce à la conservation des aliments, l'augmentation de la productivité au sein de la chaîne alimentaire et la modernisation de l'agriculture. L'énergie électrique est également indispensable au fonctionnement des systèmes de santé et le manque d'accès à une électricité fiable et durable a des conséquences sur la qualité des services de soins de santé essentiels, en particulier dans les zones où l'extension du réseau classique reste un défi. L'accès erratique à l'électricité compromet la fourniture de services de soins de santé, provoque la détérioration des vaccins, en plus d'affecter l'utilisation des dispositifs médicaux essentiels.

Ainsi, malgré leurs vastes ressources énergétiques, tous les pays de l'Afrique centrale ont encore du mal à diversifier leurs économies, à maintenir une croissance forte et inclusive et à réduire la pauvreté. La durabilité économique implique la sécurisation de sources de revenus alternatives à la rente pétrolière, ce qui serait une solution au caractère intrinsèquement non durable des rentes pétrolières et au manque de diversification. La faiblesse des systèmes d'électricité de la sous-région a un impact sur son industrialisation et sa diversification économique. La quasi-totalité des industries ne disposent pas d'une fourniture en quantité suffisante et stable d'énergie électrique, catalyseur indispensable pour une production domestique concurrentielle face à l'afflux de produits bon marché en provenance des pays émergents. Un changement structurel visant à accroître l'efficacité des systèmes énergétiques est nécessaire pour parvenir à une augmentation de la productivité dans les secteurs non énergétiques de la région, qui sont également orientés vers l'exportation, ce qui permettrait une diversification économique significative.

De ce fait, l'Afrique centrale doit tirer parti de ses importantes ressources en énergies renouvelables et diversifier son économie loin des combustibles fossiles, pour répondre à l'accroissement des besoins énergétiques intérieurs, favoriser l'accès à une énergie moderne, abordable et fiable, essentiel pour promouvoir la diversification économique et le développement durable, réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de contribuer aux efforts d'atténuation du changement climatique au niveau global. Indéniablement, l'atténuation du changement climatique et le développement durable nécessitent une transition des combustibles fossiles vers des sources d'énergie propres et renouvelables.

En 2018, la capacité totale installée dans les pays de la CEEAC s'élève à 92.823 MW, dont 72.500 MW sont renouvelables et 20.266 MW sont non renouvelables. Cependant, les pays de la CEEAC ont un énorme potentiel en énergies renouvelables totalisant approximativement 16 724 190 MW. Sur ce total estimé, l'hydroélectricité représente 126 990 MW, le solaire 14 751 375 MW et le vent 1 844 125 MW⁴. Par exemple, la République démocratique du Congo (RDC) avec 100 000 MW possède le plus grand potentiel hydroélectrique techniquement réalisable en Afrique, mais moins de 3% de ce potentiel ont été développés jusqu'à présent. Le Cameroun possède le troisième potentiel hydroélectrique le plus élevé d'Afrique subsaharienne après la RDC et l'Éthiopie, estimé à 23 000 MW, mais ne dispose actuellement que de 792 MW de capacité installée. Le Gabon dispose d'environ 8 000 MW de potentiel hydroélectrique, dont seulement 2% (330 MW) ont été exploités jusqu'à présent⁵.

Le potentiel éolien de la sous-région est faible. Le Tchad est le seul pays avec une vitesse moyenne supérieure à 5 m/s, et donc le seul présentant une réelle opportunité de développement de l'énergie éolienne. Sa capacité éolienne installée actuelle est d'environ 1 100 MW⁶.

Certaines sources d'eau chaude ont été identifiées dans la région, mais une étude détaillée pour l'évaluation du potentiel géothermique n'a pas encore été réalisée en Afrique centrale. La partie orientale de la RD du Congo pourrait avoir un potentiel géothermique important car elle fait partie de la ceinture de feu de l'océan Indien.

Au cours de la dernière décennie, le coût de la fourniture d'électricité à partir d'énergies renouvelables a considérablement diminué et devient de plus en plus compétitif par rapport aux sources d'énergie conventionnelles telles que le charbon, le gaz et le pétrole. Par exemple, l'industrie solaire a atteint 0,06 \$ le kilowattheure pour l'énergie solaire photovoltaïque (PV) à l'échelle des services publics, passant d'environ 0,28 \$ à 0,06 \$ le kilowattheure (kWh). En outre, les prix des batteries pour pallier les problèmes liés à la variabilité et de l'intermittence des sources d'énergies renouvelables sont également en forte baisse. Le prix moyen des batteries lithium-ion est tombé à 137 USD par kWh installé en 2020, soit une baisse de 89% depuis 2010⁷.

Cette tendance émergente offre ainsi aux pays d'Afrique centrale de réelles opportunités pour exploiter leurs ressources hydroélectrique, solaire et éolienne pour accroître l'accès à des services énergétiques abordables et fiables de leur population, condition sine qua non pour la lutte contre la pauvreté, la promotion de la diversification économique et le développement des chaînes de valeur, et pour stimuler la croissance et le développement économique et social équitable, inclusif, durable et résilient.

C'est dans ce contexte que la CEA/BSR-AC organisera, en marge des travaux de la 37^e Session du CIE, la réunion ad hoc d'experts sur le thème "*mobiliser les énergies renouvelables pour la diversification économique en Afrique centrale*".

⁴ECA/SRO-CA (2021). Natural Capital, GHG and Energies for Smart Diversification: Diagnosis and Future Scenario for Central Africa.

⁵IRENA database, 2020

⁶Idem

⁷ BloombergNEF, 2020

2. Objectifs de la réunion

Cette réunion, qui réunira les experts de la sous-région, discutera des conclusions de l'étude sur "*mobiliser les énergies renouvelables pour la diversification économique en Afrique centrale*". Elle se fixe pour objectif de contribuer à la réflexion sur la manière la plus efficace à travers laquelle la sous-région peut mettre à profit son vaste potentiel en énergie renouvelable aux fins de promouvoir son industrialisation et sa diversification économique, réunira les experts de l'Afrique Centrale en particulier.

Page 5

De façon spécifique, les discussions d'experts viseront à :

- Évaluer l'importance et le rôle des énergies renouvelables (ER) dans les défis, opportunités et risques énergétiques de l'Afrique centrale ;
- Examiner les causes qui ont jusqu'à ce jour obéré le développement des ER en Afrique centrale ;
- Examiner comment l'Afrique centrale peut relever le défi d'exploiter ses ressources d'ER de manière efficace, efficiente et durable ;
- Identifier les options politiques et réglementaires les plus prometteuses et les nouvelles actions politiques nécessaires pour stimuler une diffusion plus large et accélérée des ER sur le marché sous-régional ;
- Évaluer les défis liés aux technologies d'ER et discuter de la manière dont ils peuvent être résolus pour une meilleure mobilisation des ER pour la diversification économique de la sous-région ;
- Identifier les modèles commerciaux optimaux pouvant aider à promouvoir les ER sous-régionales et à favoriser l'accès à des services énergétiques abordables et fiables, essentiels à la diversification économique ;
- Explorer et formuler des stratégies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire face aux risques liés au climat dans la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des ER.

3. Organisation et format de la réunion

La réunion, étalée sur deux jours, sera organisée autour de deux segments à savoir des présentations et discussions interactives sur des aspects de fond axés sur l'exploitation des énergies renouvelables pour la diversification économique en Afrique centrale.

4. Résultats et produits attendus

La réunion devrait aboutir aux résultats suivants :

- Formulation d'une vision forte pour guider une politique commune cohérente pour le développement des ER et la diversification économique en Afrique centrale ;
- Réflexions autour d'un cadre politique, réglementaire et institutionnel et des lignes directrices pouvant permettre aux pays d'Afrique centrale de tirer pleinement parti de leur potentiel en ER pour l'industrialisation, la diversification économique et la gestion réussie de la transition énergétique ;
- Renforcement du dialogue entre les décideurs politiques, les parties prenantes et les partenaires de développement de l'Afrique centrale, sur les défis, les risques et les stratégies de mise en œuvre réussies des programmes, plans et politiques pour une meilleure exploitation des ER pour la diversification et le développement des entreprises en Afrique centrale ;
- Partage d'expériences entre pays de la sous-région et d'ailleurs pour relever les défis et exploiter les avantages présentés par la pandémie de COVID-19 pour accélérer l'exploitation des ER et la diversification économique de la sous-région ;
- Développement des réflexions sur les options de financement pour l'exploitation des ER en Afrique centrale.

Page

Le produit attendu de la réunion sera un rapport compilant la situation des énergies renouvelables dans la sous-région, les messages clés et les recommandations politiques pour attirer l'attention sur et promouvoir le développement des ER en Afrique centrale afin de favoriser la diversification économique, la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063. A ce rapport technique qui sera enrichi par la discussion d'experts, s'ajoutera un rapport succinct du déroulement des discussions pendant la réunion.

5. Dates et lieu

La réunion se tiendra en marge du CIE de la CEA/BSR-AC et ceci du **09 au 10 décembre 2021** à **Brazzaville**, République du Congo.

6. Participation

Seront conviés à cette réunion de Groupe d'experts des représentants des ministères en charge de l'énergie et de l'environnement, des experts des commissions de la CEEAC et de la CEMAC, des institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC ainsi que des représentants des partenaires financiers et techniques, de l'IRENA, de l'IAE, de l'ONUDI et du PNUD entre autres. Le secteur privé, la société civile, les universités et les centres de recherche travaillant sur les questions énergétiques seront également représentés.

7. Langues de travail

La réunion se déroulera en français et en anglais.

8. Programme de la réunion

Jour 1 : Jeudi, 09 décembre 2021	
09h00 - 09h15	-Cérémonie d'ouverture
09h15 - 09h45	-Présentation du Rapport " <i>Mobiliser les énergies renouvelables pour l'industrialisation et la diversification économique en Afrique Centrale</i> ". (Point 12 de l'ordre du jour CIE)
09h45 - 10h10	-Présentation externe : <i>politiques de promotion des énergies renouvelables</i>
10h10 - 10h30	-Présentation externe : <i>moyens de financements disponibles pour le déploiement des énergies renouvelables en Afrique Centrale</i>
10h30 - 11h00	Pause-Café
11h00 - 13h00	Discussions portant sur le rapport présenté
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h00 - 16h00	Discussions de groupes sur certaines thématiques du rapport -Les défis et les opportunités -Bonnes pratiques -Financements
16h00 - 16h30	Pause-Café
16h30 - 17h30	Suite des discussions
Jour 2 : Vendredi, 10 décembre 2021	
09h00 - 10h30	Suite des discussions
10h30 - 11h00	Pause-Café
11h00 - 13h00	Présentation des recommandations de la réunion Ad Hoc d'Experts 2. " <i>Mobiliser les énergies renouvelables pour l'industrialisation et la diversification économique en Afrique Centrale</i> ". (Point 12 de l'ordre du jour CIE).
13h00 - 14h00	Pause déjeuner

9. Contacts

Nadia S. Ouedraogo

Ligne directe : +237 222 50 43 22

Courriel : Ouedraogo49@un.org

Delphine Fogang

Ligne directe : + 237222 50 43 30

Tel : +237222 23 14 61/222 22 08 56

Cel.: + 237 676 89 36 27

Courriel : fogang@un.org